



SIPEN National

Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissains d'huîtres creuses



Rapport intermédiaire – Année 2025

Barbier Pierrick¹, Béchade Marion¹, Blin Jean-Louis²,
Lacoste Elise⁴, Lancelot Théo⁴, Moal Suzy², Saunier Alice³

¹Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine

²SynergieMer et Littoral

³Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire

⁴Centre d'étude pour la promotion des activités lagunaires et maritimes

Mai 2026



Citation :

Barbier P., Béchade M., Blin J.L., Lacoste E., Lancelot T., Moal S., Saunier A. (2026) Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissains d'huîtres creuses (Projet SIPEN National) - Rapport intermédiaire – Année 2025. Pour les centres techniques régionaux : CAPENA, CEPRALMAR, SMEL, SMIDAP.

Projet financé par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) dans le cadre du programme national FEAMPA 2021-2027 :

- PR.2 : Encourager les activités aquacoles durables
- TA.2.1.4 : Acquisition de connaissances scientifiques, techniques et socioéconomiques, planification, surveillance sanitaire et zoosanitaire

Remerciements aux professionnels partenaires pour la mise à disposition de leurs concessions, aux représentants régionaux des professionnels de la conchyliculture (CRC Charente-Maritime, CRC Arcachon-Aquitaine, CRC Normandie - Hauts de France, CRC Pays de La Loire, CRC Bretagne Sud, CRC Méditerranée) et à la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA).



Table des matières

I.	Introduction.....	5
1.	Contexte	5
2.	Objectifs	5
II.	Matériel et Méthodes	6
1.	Matériel biologique.....	6
2.	Sites d'expérimentation.....	6
3.	Mise en œuvre	7
4.	Evaluation du statut sanitaire des lots des naissains.....	8
5.	Acquisition des données et traitement des résultats	9
III.	Résultats du suivi annuel de 2025.....	10
1.	Qualification pathologique des lots de 2025.....	10
2.	Performances zootechniques par type de naissain.....	11
2.1.	Triploïde d'écloserie	11
2.2.	Diploïde d'écloserie	12
2.3.	Captage naturel arcachonnais	14
2.4.	Captage naturel charentais	16
IV.	Conclusions	17

I. Introduction

1. Contexte

Peu d'entreprises ostréicoles sont dotées d'outils quantitatifs pour suivre les performances des différents lots qu'elles élèvent. Pourtant le choix du naissain s'est considérablement élargi ces dernières années, entre naissain d'écloserie, diploïde, triploïde ou sélectionné, et naissain de captage de différentes provenances. L'ostréiculture étant une activité économique importante des régions côtières françaises, comprendre les facteurs qui affectent la croissance et la survie des huîtres est crucial pour observer la viabilité à long terme de cette filière. Il existe donc un besoin important pour les ostréiculteurs d'informations, à long terme, sur les performances d'élevages des différentes origines de naissain qui constituent leurs cheptels.

De plus, les huîtres creuses (*Magallana gigas*) sont considérées comme des organismes sentinelles majeurs du littoral en raison de leur capacité à révéler les perturbations environnementales et les stress des écosystèmes côtiers. Ces bivalves filtreurs sont exposés aux variations physico-chimiques de l'environnement, comme les changements de température, salinité, d'acidification des océans et de ressource trophique. Ces perturbations peuvent affecter les performances de survie et de croissance des huîtres. C'est en suivant les tendances à long terme de ces performances, qu'il est possible d'évaluer l'impact des stress environnementaux sur les populations d'huîtres en élevage et l'écosystème côtier dans son ensemble.

2. Objectifs

L'objectif de ce projet est de réaliser une évaluation spatio-temporelle des performances de survie et de croissance de différents types de naissains disponibles pour les professionnels des principaux bassins ostréicoles sur l'ensemble d'un cycle d'élevage. Plusieurs sous-objectifs sont identifiés :

- Comparer les performances d'élevage d'huîtres creuses en fonction de l'origine du naissain, des bassins ostréicoles et des années ;
- Mettre en place un programme durable du suivi des performances d'élevage à l'échelle des principaux bassins ostréicoles français ;
- Générer des informations adaptées aux différents acteurs de la filière ostréicole.

Ce suivi a pour but de décrire, à long terme, l'évolution de la qualité des produits (naissain) disponibles pour la profession au regard des zootechnies régionales. Les résultats font état des performances d'élevages obtenues à l'issue de chaque année d'élevage et des cycles complets (du naissain à l'huître marchande). Les données acquises seront incrémentées dans la base de données du Portail Aquaculture (DGAMPA) et feront partie du socle de connaissance nécessaire à la planification et au développement de la filière conchylicole.

Ainsi, ce projet permet de mesurer la variabilité spatio-temporelle des performances d'élevage de la filière ostréicole et d'acquérir des connaissances de base pour évaluer les perturbations environnementales des écosystèmes côtiers face aux changements globaux. Dans ce domaine, la France a acquis une solide expérience au travers des différents suivis menés par l'Ifremer et les Centres Techniques régionaux (CTs). Depuis 2013, les différents CTs ont mutualisé leurs suivis des élevages ostréicoles en utilisant les mêmes lots de naissains. A partir de 2020, ce projet interrégional a été optimisé par l'élaboration d'un protocole commun et standardisé permettant d'acquérir des informations robustes pour la profession, la communauté scientifique et les organismes publics.



II. Matériel et Méthodes

1. Matériel biologique

Le naissain d'huîtres creuses utilisé se distingue selon 4 types de produits (Tableau 1), en fonction de leur origine (écloserie ou captage naturel) et leur ploïdie (diploïde ou triploïde) :

- Naissain triploïde d'écloserie (3N Eclo.)
- Naissain diploïde d'écloserie (2N Eclo.)
- Naissain de captage naturel de Charente-Maritime (Nat. Charente)
- Naissain de captage naturel du Bassin d'Arcachon (Nat. Arcachon)

Tableau 1 : Types de naissains d'huîtres creuses utilisés dans le projet SIPEN National

		Ploïdie	
		2N	3N
Origine	Naturel	Charente-Maritime	
		Arcachon	
	Ecloserie	Ecloserie A	Ecloserie A
		Ecloserie B	Ecloserie B
		Ecloserie C	Ecloserie C

Les naissains d'écloseries proviennent de 6 lots (3 pour les 3N et 3 pour les 2N), originaires de 3 fournisseurs différents afin d'être représentatifs de la qualité des produits disponibles sur le marché. Le naissain originaire d'écloserie doit être issu de nurserie, sans passage sur parc ostréicole, directement envoyé aux CTs. Du naissain de taille T8 est privilégié pour l'ensemble des lots. Le naissain est commandé au début de chaque année (janvier-février) aux différents fournisseurs, selon une commande groupée et en s'assurant que l'ensemble des animaux provient d'un même lot (une cohorte, zootechnie identique). En aucun cas, ce projet n'a pour objet de classer ou d'évaluer les fournisseurs. Les données sont anonymisées et les résultats sont traités sous forme de moyenne pour chaque origine. Le naissain d'origine naturelle provient de l'activité de captage de CAPENA par l'antenne de l'île d'Oléron (Nat. Charente) et de Gujan-Mestras (Nat. Arcachon), qui est représentatif des pratiques locales effectuées dans ces deux bassins naisseurs. Le recours à un professionnel naisseur du secteur considéré est possible dans la mesure où CAPENA ne pourrait fournir suffisamment de naissain à l'ensemble des CTs.

2. Sites d'expérimentation

Les lots d'huîtres sont disposés dans des parcs ostréicoles représentatifs de l'activité locale des bassins conchylicoles, aussi bien en termes de fréquentation par les professionnels (parc traditionnel, forte activité), de conditions environnementales (altitude/temps d'émersion) et de performances zootechniques des élevages (mortalité, croissance). Ces sites expérimentaux sont localisés au niveau de 6 bassins de production français : Normandie, Bretagne Sud, Pays de La Loire, Bassin de Marennes-Oléron, Bassin d'Arcachon et Bassin Méditerranéen. A l'intérieur de chaque bassin de production, entre 2 et 3 parcs expérimentaux sont définis (Figure 1).

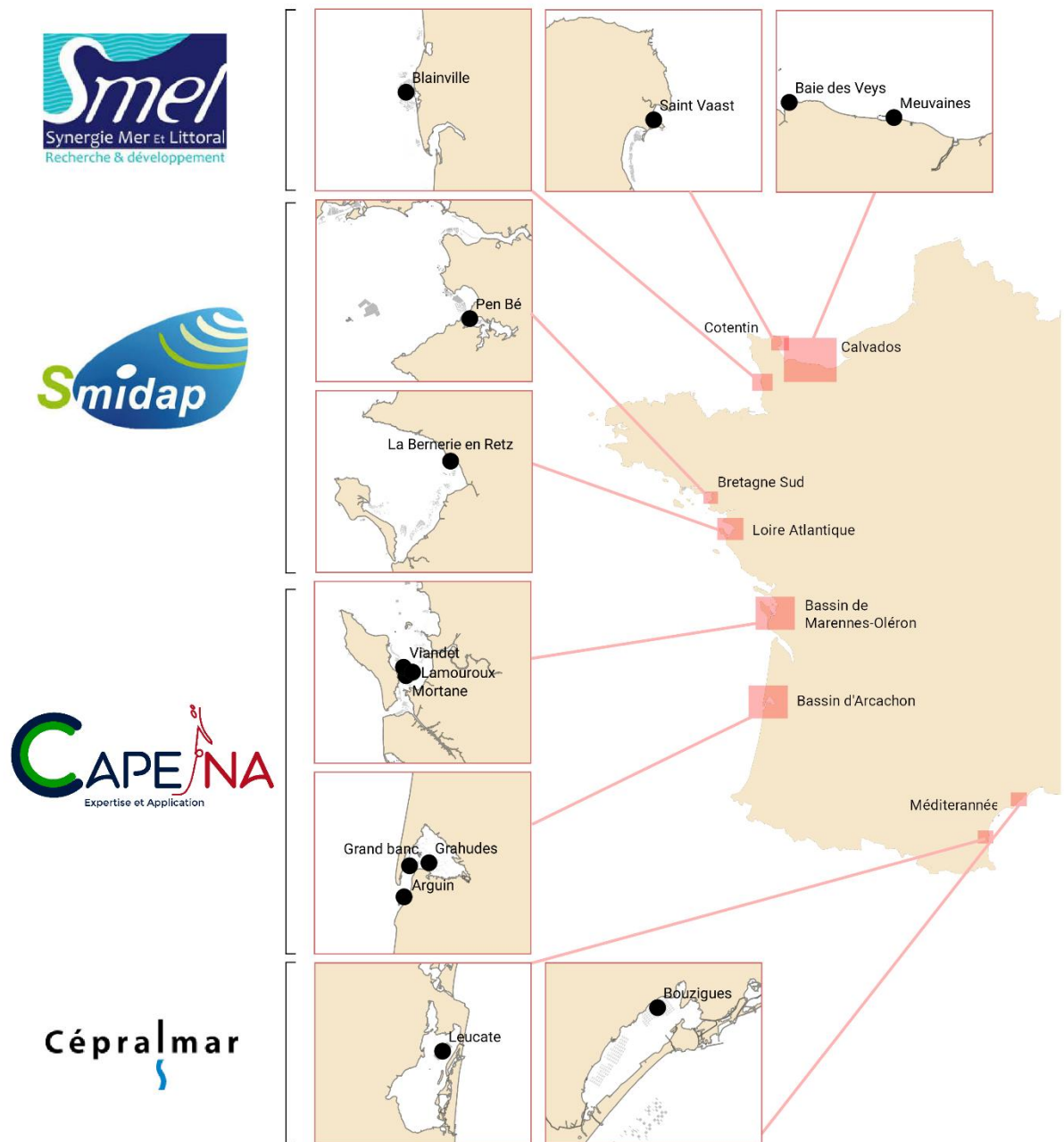


Figure 1 : Localisation des sites expérimentaux du projet SIPEN National et des centres techniques affiliés

3. Mise en œuvre

La réception des lots et leur mise à l'eau s'effectuent de manière synchrone entre les CTs, pendant une des deux marées de vives-eaux du mois de mars. Pour chaque lot, 3 unités d'échantillonnages (réplicats) sont confectionnées, à densité identique suivant la méthode d'élevage (1000 ind./poche ou 200 ind./plateau de lanterne). Ces lots sont installés dans des zones d'exploitations ostréicoles du domaine public maritime (DPM) utilisées par les professionnels, pendant toute la durée de leur cycle d'élevage (Figure 2). Le statut sanitaire des lots de naissains est déterminé par le SMEL dès leur réception *via* des challenges thermiques et analyses moléculaires afin de détecter la présence d'herpès virus OsHV-1 et la sensibilité des lots à ce pathogène.

génomique de l'OsHV-1 et utilisant la chimie Taqman (Martenot et al., 2010¹). Ainsi, la **charge moyenne initiale** en OsHV-1 (Charge Moy T0 en UG/50mg) peut être calculée. La **prévalence initiale** est également calculée en établissant le rapport entre le nombre de pools pour lesquels une charge virale OSHV-1 est détectée et le nombre total de pools analysés. Ces premiers éléments nous informent sur le niveau de risque de développement de la virose due à la présence de particules d'OsHV-1 au sein des naissains réceptionnés.

Parallèlement, 2 réplicats de 100 individus sont mis en élevage pour 4 semaines en conditions contrôlées en circuit ouvert, à 21°C, alimentation *ad libitum*. Ce challenge test a pour objectif de révéler la présence éventuelle d'une charge virale, trop faible pour être détectée lors de l'analyse initiale mais suffisamment active pour être répliquée pendant ce conditionnement. Ce conditionnement est donc initié pour **renforcer le diagnostic initial**.

Ainsi, au bout de 4 semaines en fin de challenge, un dénombrement des individus morts et vivants est réalisé pour calculer le **pourcentage (%) de mortalité post challenge**. Conjointement, des analyses PCRq sont réalisées sur les animaux survivants pour déterminer si des **charges virales** post challenge sont présentes et pourraient expliquer les pertes au cours du challenge test.

L'ensemble de ces éléments permet d'**estimer la probabilité que le lot de naissains considéré puisse développer la virose et subir des mortalités dues à la présence d'OsHV-1 hors contamination horizontale** et détermine donc le **statut sanitaire initial des lots**.

Lorsque les données de survie finale des sites normands sont acquises en fin d'élevage sur parc, le niveau de sensibilité des lots considérés peut être estimé en fonction de leur statut sanitaire initial.

5. Acquisition des données et traitement des résultats

Les variables mesurées, lors des confections et des bilans annuels, sont le nombre d'huîtres vivantes, mortes et le poids total des huîtres vivantes (biomasse ; g). Les variables calculées sont le taux de mortalité annuelle et cumulée en fin de cycle (%), le poids individuel (g), la croissance individuelle annuelle et cumulée en fin de cycle (gain de poids ; g) et le rendement annuel et cumulé en fin de cycle (kg pour 1000 individus, exprimé dans le reste du document en kg).

Les résultats de chaque lot sont caractérisés par les facteurs ciblés suivants : le type de produit (origine x ploïdie), l'année d'élevage (calendaire), l'âge (année du cycle d'élevage), le bassin conchylicole et le parc d'élevage. Les données de chaque CTs sont centralisées dans une base de données commune, gérée et validée par un administrateur, selon une procédure d'utilisation définie.

Les données sont présentées sous la forme de moyenne associée à leur écart-type. Les conditions d'application de ces tests paramétriques sont vérifiées par le test de Shapiro-Wilk (normalité) sur les résidus de l'ANOVA et le test de Levene (homoscédasticité). En cas de non-normalité ou d'hétéroscédasticité des données, le test non-paramétrique de comparaison de moyenne de Kruskal-Wallis est réalisé. Les tests de χ^2 sont utilisés pour comparer les proportions d'individus morts et vivants. Le seuil de significativité utilisé pour ces différents tests est $\alpha < 0,05$. L'ensemble des données est traité avec les logiciels R (Version 4.3.2) et RStudio (Version 2026.04.0+526).

¹ Martenot C, Oden E, Travaillé E, Malas JP, Houssin M (2010) Comparison of two real-time PCR methods for detection of ostreid herpesvirus 1 in the Pacific oyster *Crassostrea gigas*. J. Virol. Methods. 170: 87-90

III. Résultats du suivi annuel de 2025

Ce rapport intermédiaire traite des résultats obtenus au cours de l'année 2025. Les résultats sont uniquement traités à l'échelle annuelle (et non au niveau des cycles complets d'élevage : ce point sera détaillé dans le rapport final du projet). Les variables concernées sont la croissance individuelle, la mortalité et le rendement. Les résultats sont présentés par type de naissains et classes d'âge et sont comparés en fonction du bassin conchylicole. Dans les Pays de La Loire, les sites expérimentaux n'avaient pas été équipés de naissains naturels arcachonnais en 2024. Il n'y a donc pas, en 2025, de résultats sur cette origine en deuxième année d'élevage sur les sites de la Bernerie et Pen Bé.

1. Qualification pathologique des lots de 2025

Le lot de **captage charentais** était fortement porteur de l'OsHV1 avec une prévalence de **100%** et une valeur moyenne fortement supérieure au seuil de risque de morbidité (440 000 UG/50 mg ; Oden et al., 2011²). Ce lot a d'ailleurs exprimé de la mortalité à l'issue du challenge thermique (**45%**) démontrant le caractère virulent du portage avec de fortes valeurs. Le lot **triploïde de l'écloserie 1** était également porteur à **100%** avec un portage initial sous le seuil de morbidité mais le challenge a révélé un risque morbide non négligeable pour une valeur finale légèrement supérieur au seuil de morbidité. Enfin, le lot **triploïde de l'écloserie 2** était porteur à **100%** mais pour des valeurs sous le seuil de morbidité (**2 %** de mortalité en fin de challenge).

Au final ce lot **triploïde écloserie 2 s'est avéré robuste** avec une mortalité moyenne finale en élevage de **13%**. Le lot de captage charentais ainsi que cinq autres lots se sont avérés être moyennement sensibles. Par contre, le lot **diploïde de l'écloserie 3**, non porteur initialement, s'est avéré sensible avec en moyenne 53% de mortalité sur les sites normands. (Tableau 2).

Tableau 2 : Statut sanitaire initial et critère de sensibilité des lots de naissains de 2025, par origine, tous sites confondus. Les pourcentages de mortalité en première année d'élevage (% mort élevage An1) correspondent à ceux obtenus sur les sites de Normandie.

	Prévalence initiale	moy T0 (UG/50 mg)	Analyse post challenge	% mort post challenge	statut sanitaire initial	Tous sites confondus	
						Taux finaux	probabilité
						% mort élevage An1	sensibilité
Capt Ch	100%	1,95E+09	5,02E+04	45%	porteur +++	43%	+/-
Capt Ar2	0%	Nd	Nd	1%	non porteur	36%	+/-
Ecl 1 - 2n	0%	Nd	Nd	0%	non porteur	27%	+/-
Ecl 2 - 2n	0%	Nd	Nd	21%	non porteur	41%	+/-
Ecl 3 - 2n	0%	Nd	Nd	0%	non porteur	53%	+
Ecl 1 - 3n	100%	2,43E+04	9,36E+05	17%	porteur ++	42%	+/-
Ecl 2 - 3n	100%	1,05E+04	3,9E+03	2%	porteur +	13%	-
Ecl 3 - 3n	0%	Nd	Nd	1%	non porteur	25%	+/-

Résultats acquis		% mort terrain	sensibilité
Seuil apparition signes morbidité très probable : 4,40E+05		0% à 20%	-
		20% à 50%	+/-
		> 50%	+

² Oden E, Martenot C, Berthaux M, Travaille E, Malas JP, Houssin M (2011) Quantification of ostreid herpesvirus 1 (OsHV-1) in *Crassostrea gigas* by real-time PCR: Determination of a viral load threshold to prevent summer mortalities. *Aquaculture* 317: 27-31. doi:10.1016/j.aquaculture.2011.04.001

2. Performances zootechniques par type de naissain

2.1. Triploïde d'écloserie

a. 1^{ère} année d'élevage

Au cours de l'année 2025, la croissance moyenne du lot de naissains triploïdes était de +19,7 g. Les gains de poids ont été significativement supérieurs dans le Bassin d'Arcachon et en Méditerranée (BA ; +23,4 g et Med ; +22,9 g), comparativement aux autres bassins de production. Le Bassin de Marennes Oléron et la Normandie ont obtenu des résultats intermédiaires, mais néanmoins significativement différents avec respectivement +19,6 g et +16,2 g en moyenne. Les résultats acquis dans les Pays de La Loire sont les plus faibles avec +12,0 g seulement (Figure 4a). La mortalité rencontrée par ces lots s'élève à 50 % en moyenne, mais elle diffère significativement en fonction du bassin de production. Les pertes les plus importantes sont mesurées dans le Bassin d'Arcachon (78 %) et les plus faibles en Pays de La Loire (17 %). Les lots de Normandie, du Bassin de Marennes Oléron et de Méditerranée ont respectivement perdu 28 %, 53 % et 61 % de leur effectif (Figure 4b). Le rendement annuel global de ce lot est de 8,9 kg/1000 individus. Il s'étend de 11,7 kg en Normandie à 5,0 kg dans le Bassin d'Arcachon, avec des valeurs intermédiaires mesurées dans les Pays de La Loire (9,9 kg), puis en Méditerranée et en Charente-Maritime (8,7 kg ; Figure 4c).

b. 2^{ème} année d'élevage

La croissance moyenne des lots de triploïdes a été de +61 g. La croissance des huîtres élevées en Méditerranée a été la meilleure, avec un gain de poids de +119 g, significativement supérieur à ceux obtenus sur ce même lot sur les autres sites étudiés. Les huîtres élevées à Arcachon et en Charente-Maritime ont obtenu des valeurs intermédiaires de croissance, comprises entre +50 g (BMO) et +57 g (BA). Les croissances les plus faibles ont été caractérisées sur les bassins de production les plus au nord, dont le gain de poids s'élevait à seulement +41 g en Normandie et +37 g dans les Pays de La Loire (Figure 4a). Les pertes en seconde année d'élevage ont été de 24% en moyenne. Elles ont été inférieures à 20% en Pays de La Loire et Normandie (PdL ; 7 % et Norm ; 16%) alors qu'elles ont atteint 40 % dans le Bassin d'Arcachon. Une mortalité cumulée annuelle intermédiaire a été mesurée dans le BMO et en Méditerranée, de l'ordre de 28 % et 24 %, respectivement (Figure 4b). Avec un rendement moyen annuel de 44 kg/1000 individus, les résultats entre les secteurs de l'Atlantique et Mer du Nord apparaissent relativement homogènes, avec des valeurs comprises entre 32 kg (BA) et 36 kg (BMO). Le rendement annuel calculé en Méditerranée est significativement plus important, avec un résultat de 90 kg/1000 individus, près de trois fois plus élevé que dans les autres bassins de production (Figure 4c). Les poids individuels de cette classe d'âge en fin d'année 2025 étaient situés entre 62 g pour la Normandie, 65 g pour les Pays de La Loire et le Bassin de Marennes-Oléron, 77 g pour le Bassin d'Arcachon et 138 g pour la Méditerranée.

c. 3^{ème} année d'élevage

Les gains de poids obtenus pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage ont été de +62 g en moyenne, variant de +53 g et +54 g dans les bassins de Nouvelle-Aquitaine à +71 g en Normandie (Figure 4a). Les mortalités ont atteint 15 % en moyenne et s'échelonnaient entre 9 % (BMO) et 22 % (BA ; Figure 4b). Finalement, les rendements annuels ont atteint significativement différents entre les différents bassins, avec 40 kg dans le Bassin d'Arcachon, 49 kg dans le Bassin de Marennes-Oléron et 61 kg en Normandie (Figure 4c).

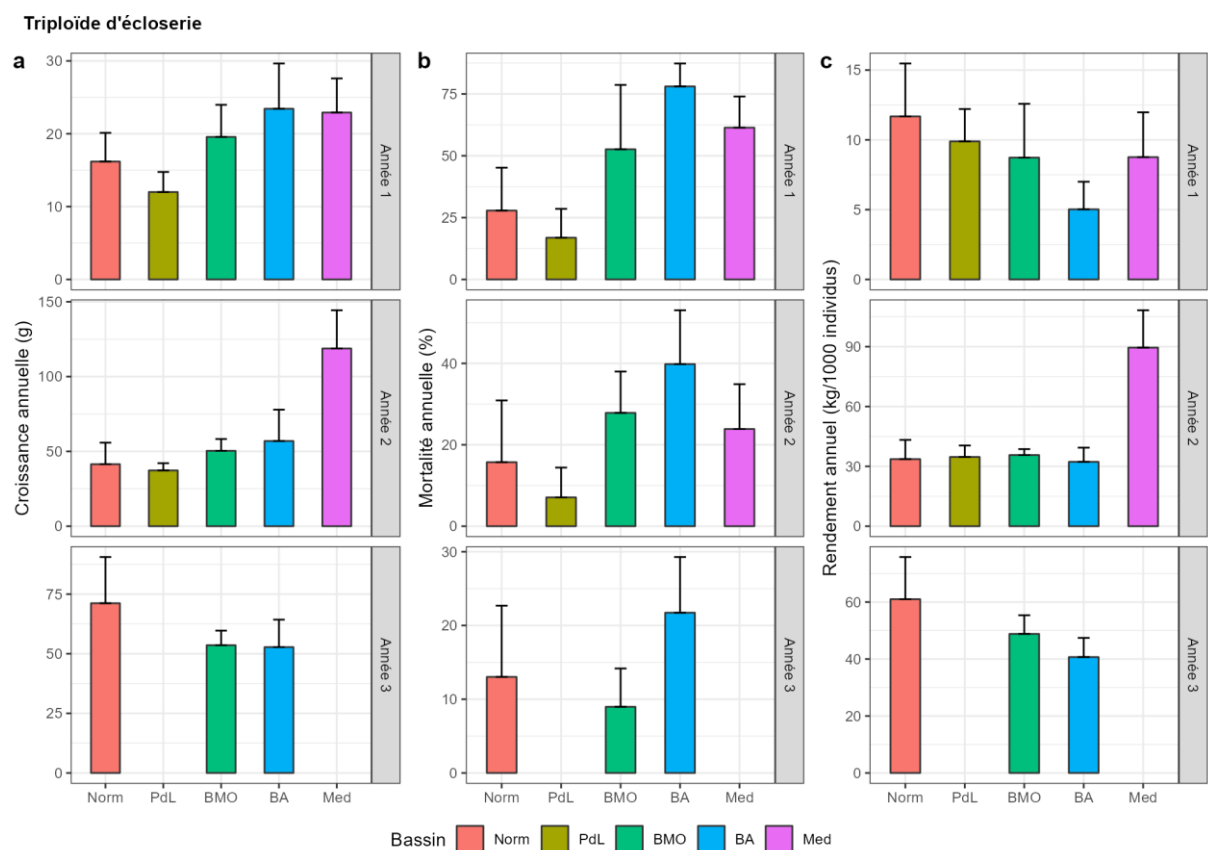


Figure 4 : Performances zootechniques des huîtres triploïdes d'écloserie au cours de l'année 2025, en fonction de l'année d'élevage et du bassin de production. a. Croissance annuelle (g), b. Mortalité annuelle (%), c. Rendement annuel (kg/1000 individus). Norm : Normandie, PdL : Pays de La Loire, BMO : Bassin de Marennes-Oléron, BA : Bassin d'Arcachon, Med : Méditerranée.

2.2. Diploïde d'écloserie

a. 1^{ère} année d'élevage

La croissance des naissains diploïdes en provenance d'écloserie a été en moyenne de +18 g avec des différences significatives entre les différents bassins de production. En effet, le gain de poids a été le plus important en Méditerranée (+22 g), suivie du Bassin d'Arcachon avec +19 g en moyenne, puis des bassins charentais et normands (BMO ; +15 g et Norm ; +14 g) et enfin les Pays de la Loire avec +9 g seulement sur les naissains au cours de l'année 2025 (Figure 5a). La mortalité annuelle moyenne s'élève à 60 % pour cette classe d'âge, valeur équivalente au résultat obtenu dans le BMO (61 %). Les bassins les plus au sud, arcachonnais et méditerranéen présentent des mortalités supérieures à cette moyenne, en particulier le Bassin d'Arcachon qui a été fortement impacté avec plus des trois quart (85 %) des naissains perdus au cours de la première année d'élevage. A l'inverse, les secteurs les plus au nord, Pays de La Loire et Normandie, présentent les pertes les plus faibles, avec 32 % et 40 % respectivement (Figure 5b). Les rendements de 1^{ère} année d'élevage sont statistiquement identiques entre la Normandie et la Méditerranée, avec respectivement 8 kg et 7 kg en moyenne, et diffèrent significativement des rendements obtenus dans les bassins de l'atlantique (7,0 kg obtenus en Pays de la Loire ou dans le BMO). Le Bassin d'Arcachon présente un rendement particulièrement faible à l'issue de la première année d'élevage, avec seulement 2,8 kg mesurés. Cette valeur s'explique en grande partie par la mortalité très importante sur les naissains de cette origine (Figure 5c).

b. 2^{ème} année d'élevage

Lors de la seconde année d'élevage, le lot de Méditerranée a présenté des gains de poids significativement plus élevés que sur les autres bassins, avec plus de +66 g. Il est suivi par les lots du Bassin d'Arcachon et de Normandie, qui présentent des croissances de +38 g et +28 g, respectivement. Les huîtres élevées sur les bassins de Marennes-Oléron et des Pays de la Loire sont caractérisées par des prises de poids significativement plus faibles, de l'ordre de +24 g et +17 g, respectivement (Figure 5a). Les mortalités ont été très importantes dans les bassins situés les plus au sud en atteignant 21 % de perte dans le Bassin de Marennes-Oléron, 27 % en Méditerranée et jusqu'à 42 % de perte dans le Bassin d'Arcachon. Bien que de moins grande ampleur, les mortalités annuelles ont tout de même atteint 13 % en Normandie et elles ont été faibles dans les Pays de la Loire (4 % en moyenne ; Figure 5b). Les meilleurs rendements d'élevage sont observés en Méditerranée (49 kg) tandis que ceux des autres bassins sont compris entre 16 kg (Pays de la Loire) et 25 kg (Normandie ; Figure 5c). En fin d'année 2025, les huîtres diploïdes d'écloserie de 2 ans atteignaient un poids individuel de 37 g dans le Bassin de Marennes-Oléron, 39 g en Pays de la Loire, 45 g en Normandie, 55 g dans le Bassin d'Arcachon et de 83 g en Méditerranée.

c. 3^{ème} année d'élevage

En 3^{ème} année d'élevage, les huîtres de Normandie ont gagné +39 g. Plus au sud, les huîtres du Bassin d'Arcachon ont obtenu un gain de poids équivalent de +38 g contre +30 g dans le Bassin de Marennes-Oléron (Figure 5a). Les pertes sur ce lot suivent un gradient du nord vers le sud, allant de 9 % en Normandie à 36 % dans le Bassin d'Arcachon en passant par 13 % dans le Bassin de Marennes-Oléron (Figure 5b). Avec les deux résultats précédents, le rendement calculé en Normandie (36 kg) est significativement supérieur à celui calculé dans les bassins du littoral atlantique, avec un rendement annuel obtenu de 26 kg pour 1000 individus dans le Bassin de Marennes-Oléron et 24 kg dans le Bassin d'Arcachon (Figure 5c).

Diploïde d'écloserie

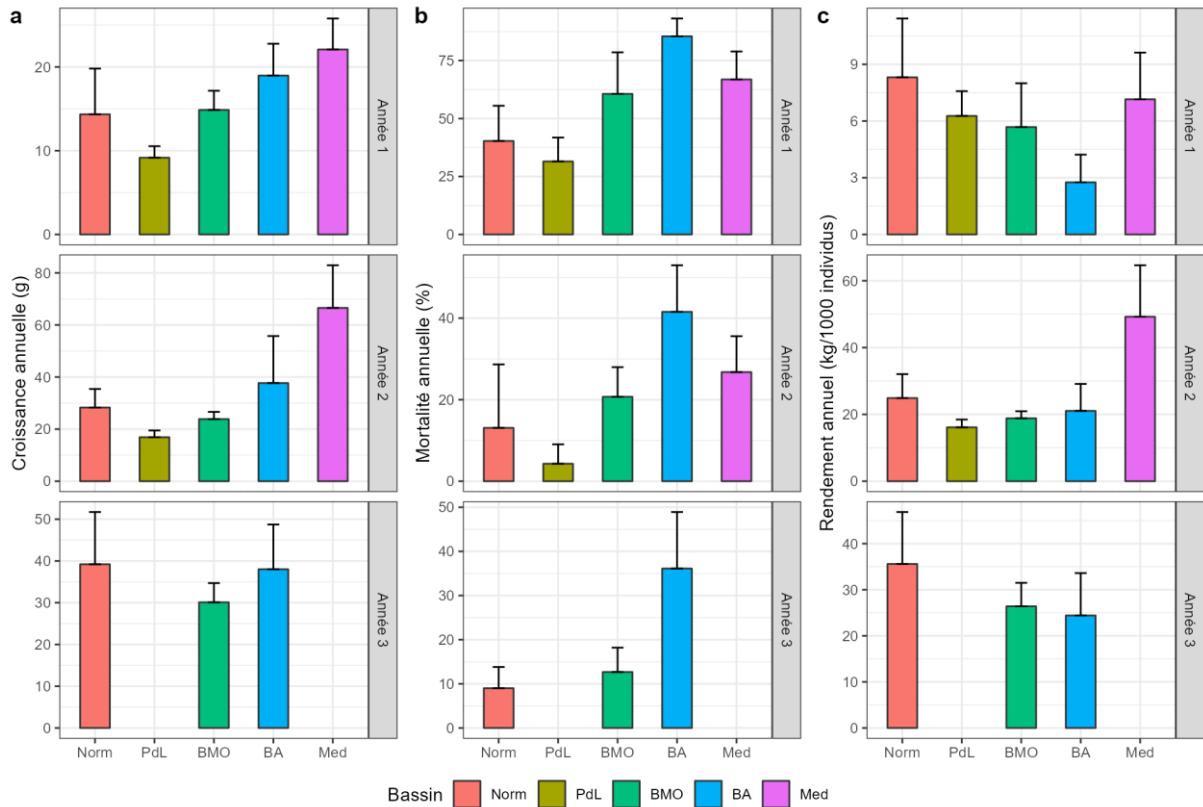


Figure 5 : Performances zootechniques des huîtres diploïdes d'écloserie au cours de l'année 2025, en fonction de l'année d'élevage et du bassin de production. a. Croissance annuelle (g), b. Mortalité annuelle (%), c. Rendement annuel (kg/1000 individus). Norm : Normandie, PdL : Pays de La Loire, BMO : Bassin de Marennes-Oléron, BA : Bassin d'Arcachon, Med : Méditerranée.

2.3. Captage naturel arcachonnais

a. 1^{ère} année d'élevage

La croissance moyenne du lot de captage arcachonnais était de +15 g sur l'ensemble des sites. Les plus fortes valeurs de croissance ont été mesurées en Méditerranée (+19 g), puis dans les bassins néo-aquitains (BA : +18 g ; BMO : +14 g) et enfin en Normandie (+11 g) et dans les Pays de la Loire (+10 g ; Figure 6a). La mortalité annuelle de ce lot s'élève à 59 % en moyenne, mais diffère largement entre les secteurs d'élevage. En effet, les pertes les plus élevées atteignent 83 % dans le Bassin d'Arcachon, comparativement aux 36 % et 35 % de perte relevées en Normandie et Pays de la Loire. Les bassins charentais et méditerranéens présentent des valeurs intermédiaires mais néanmoins élevées, avec respectivement 67 % et 66 % (Figure 6b). Les rendements d'élevages sont significativement plus faibles dans le Bassin d'Arcachon (3,1 kg pour 1000 naissains) comparativement aux autres secteurs, en particulier en Normandie qui présente 7,3 kg. Les autres bassins ont des rendements intermédiaires avec 4,7 kg pour le Bassin de Marennes-Oléron et 6 kg en moyenne pour les Pays de la Loire et la Méditerranée (Figure 6c).

b. 2^{ème} année d'élevage

La croissance annuelle des huîtres de seconde année d'élevage s'élève à +29 g en moyenne. Les gains de poids en Méditerranée sont significativement plus élevés (+50 g) que sur les autres secteurs qui sont relativement homogènes (BMO ; +19 g, Norm ; +22 g et BA ; +27 g ; Figure 6a). En termes de mortalité, ce lot d'huître a perdu 21 % de son effectif global.

Ces pertes diffèrent entre le bassin normand et les zones de production situées plus au sud. En effet, les mortalités atteignent 21 % dans le Bassin de Marennes-Oléron, 24 % en Méditerranée et 27 % dans le Bassin d'Arcachon, alors qu'elles ne sont que de 12 % en Normandie (Figure 6b). Les rendements de ces lots représentent 15 et 18 kg dans le Bassin de Marennes-Oléron et le Bassin d'Arcachon, respectivement, 19 kg en Normandie et 37 kg en Méditerranée (Figure 6c). A la fin de la seconde année d'élevage, le poids individuel moyen de ces huîtres arcachonnaises était de 33 g en Normandie, 35 g dans le Bassin de Marennes-Oléron, 41 g dans le Bassin d'Arcachon et 66 g en Méditerranée.

c. 3^{ème} année d'élevage

Lors de la troisième année d'élevage, la croissance a atteint +26 g en moyenne et restait relativement homogène entre les secteurs de production, avec +24 g dans les bassins néo-aquitains et +29 g en Normandie (Figure 6a). La mortalité était globalement modérée (14 % en moyenne), notamment dans le Bassin de Marennes-Oléron et en Normandie (respectivement 9 % et 10 %). En revanche, les pertes subies sur le Bassin d'Arcachon ont été relativement élevées et ont atteint 25 % (Figure 6b). Ainsi, le rendement annuel est graduel du nord au sud, atteignant 26 kg en Normandie contre 22 kg à Marennes-Oléron et 19 kg à Arcachon (Figure 6c).

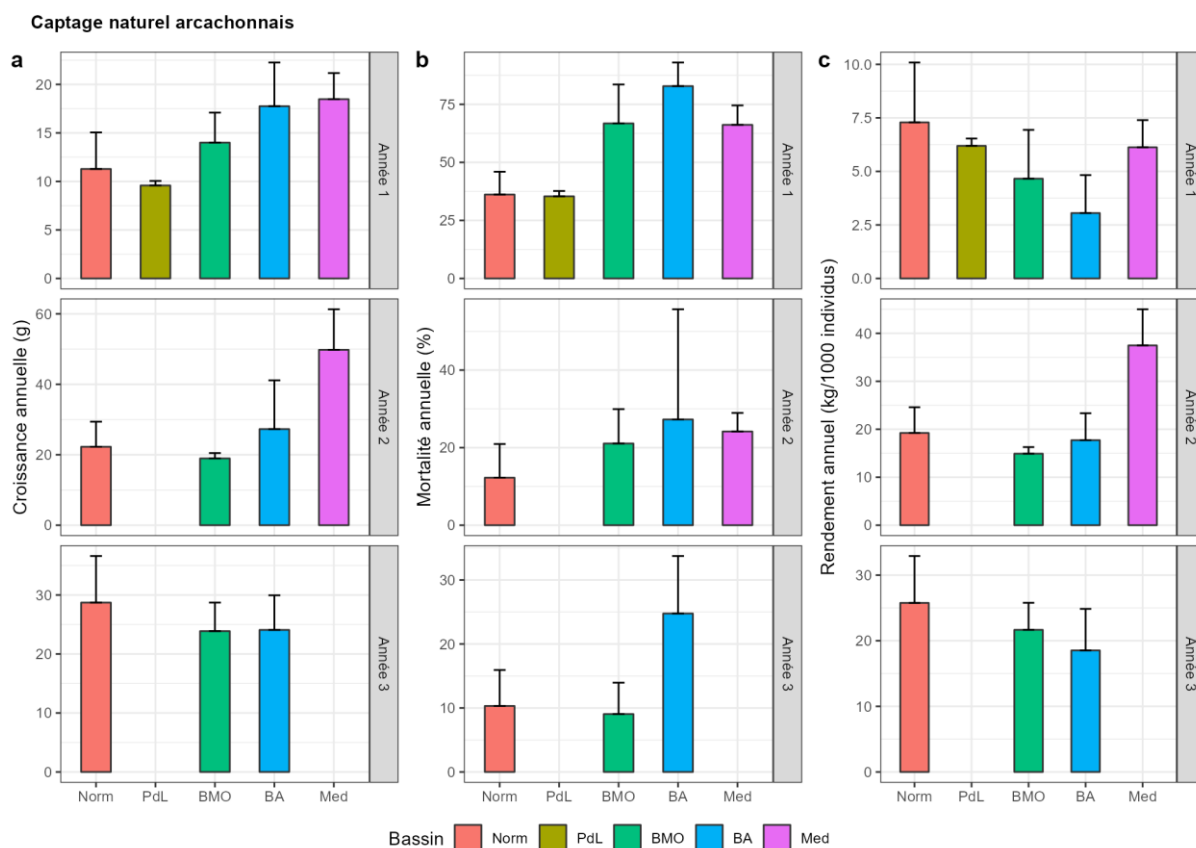


Figure 6 : Performances zootechniques des huîtres de captage naturel arcachonnais au cours de l'année 2025, en fonction de l'année d'élevage et du bassin de production. a. Croissance annuelle (g), b. Mortalité annuelle (%), c. Rendement annuel (kg/1000 individus). Norm : Normandie, PdL : Pays de La Loire, BMO : Bassin de Marennes-Oléron, BA : Bassin d'Arcachon, Med : Méditerranée.

2.4. Captage naturel charentais

a. 1^{ère} année d'élevage

Le gain de poids moyen de ce lot a été de +13 g au cours de l'année 2025. Les croissances ont été significativement supérieures dans le bassin méditerranéen (+17 g) en comparaison aux autres bassins de production, dont le gain de poids a varié de +13 g dans le Bassin d'Arcachon, à +10 g en Normandie, +9 g dans le Bassin de Marennes-Oléron, et jusqu'à atteindre seulement + 8 g en Pays de la Loire (Figure 7a). Les mortalités cumulées au cours de l'année ont été de 58 % en moyenne et diffèrent largement entre les bassins. Les pertes s'élèvent à 90 % dans le Bassin d'Arcachon, 65 % dans le Bassin de Marennes-Oléron, 54 % en Méditerranée et sont inférieures à 50 % sur les sites situés les plus au nord (PdL ; 49 % et Norm ; 43 % ; Figure 7b). Les rendements d'élevage sont fortement impactés au regard des résultats précédents, avec des résultats variant de 1,5 kg seulement dans le Bassin d'Arcachon en raison de la surmortalité importante, à 7,9 kg en Méditerranée. Les bassins de Marennes-Oléron, des Pays de la Loire et de Normandie présentent des rendements intermédiaires allant de 3,3 kg à 5,5 kg (Figure 7c).

b. 2^{ème} année d'élevage

Les résultats de croissance obtenus pour cette classe d'âge ont été de +29 g en moyenne. A l'instar des résultats obtenus sur le naissain, le gain de poids des huîtres de 2^{ème} année d'élevage a été significativement plus important en Méditerranée avec +54 g. Sur les autres secteurs, la croissance a varié entre +17 g dans les Pays de la Loire et +30 g dans le Bassin d'Arcachon (Figure 7a). En termes de mortalité, les taux des bassins situés les plus au nord sont inférieurs à 20 % (PdL ; 5 %, Norm ; 11 % et BMO ; 14 %). En revanche, les autres secteurs présentent des mortalités allant de 27 % en Méditerranée et jusqu'à 45% dans le Bassin d'Arcachon (Figure 7b). Le rendement annuel calculé en Méditerranée atteint 40 kg et est significativement supérieur à celui des autres secteurs. Les résultats obtenus dans les autres bassins de production sont homogènes et compris entre 16 kg en moyenne sur les zones de l'atlantique et 21 kg en moyenne en Normandie (Figure 7c). A la fin de l'année 2025, les huîtres de cette origine pesaient en moyenne 70 g en Méditerranée, 43 g dans le Bassin d'Arcachon, 40 g dans les Pays de La Loire, 39 g en Normandie et 34 g dans le BMO.

c. 3^{ème} année d'élevage

Les huîtres de captage naturel charentais en troisième année d'élevage ont gagné +28 g en Normandie, +21 g dans le Bassin de Marennes-Oléron et +19 g dans le Bassin d'Arcachon (Figure 7a). En Normandie, et dans le Bassin de Marennes-Oléron, les pertes mesurées sur ce lot ont été équivalentes, de l'ordre de 11 % et 12 %, respectivement. Cependant, les mortalités sur ces huîtres ont été très supérieures dans le Bassin d'Arcachon, atteignant 27 % (Figure 7b). Les rendements d'élevage pour ce lot étaient de 24 kg en Normandie, 18 kg dans le Bassin de Marennes-Oléron et 14 kg dans le Bassin d'Arcachon (Figure 7c).

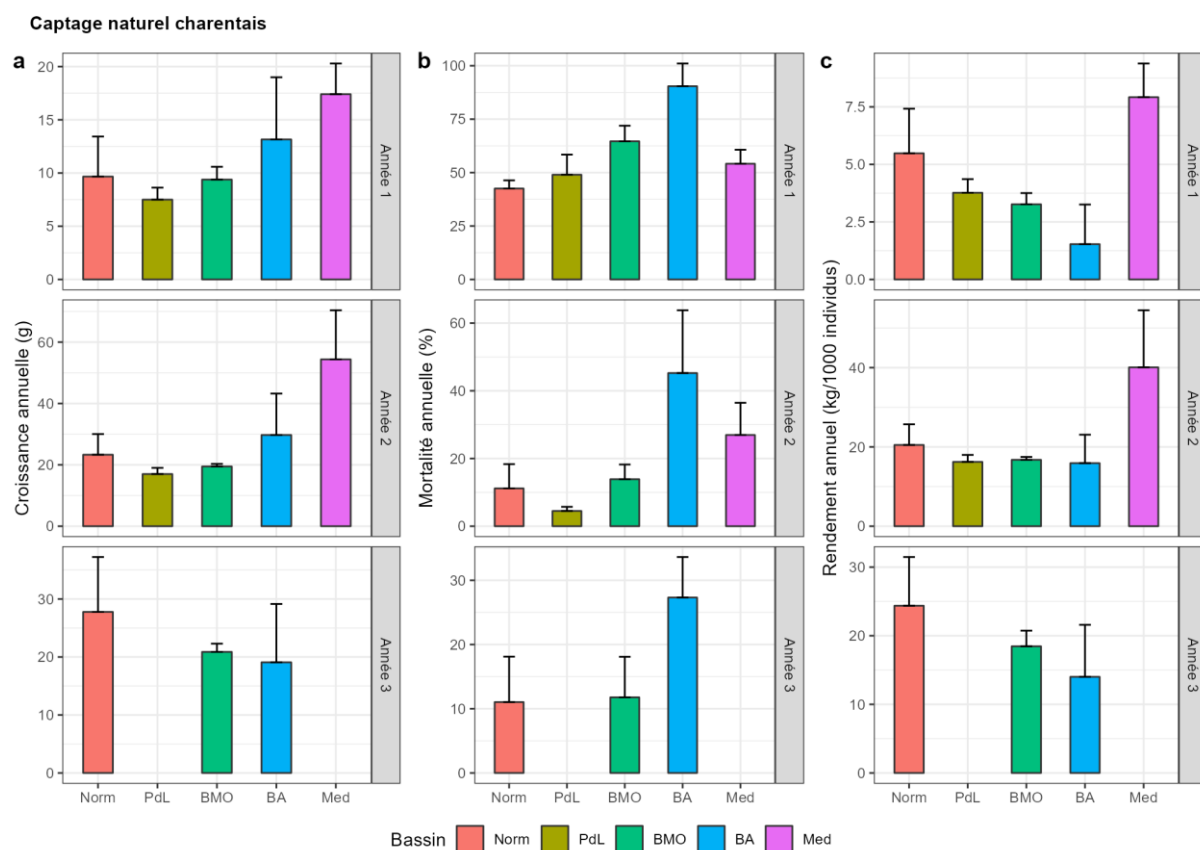


Figure 7 : Performances zootechniques des huîtres de captage naturel charentais au cours de l'année 2025, en fonction de l'année d'élevage et du bassin de production. a. Croissance annuelle (g), b. Mortalité annuelle (%), c. Rendement annuel (kg/1000 individus). Norm : Normandie, PdL : Pays de La Loire, BMO : Bassin de Marennes-Oléron, BA : Bassin d'Arcachon, Med : Méditerranée.

IV. Conclusions

L'année 2025 est une nouvelle fois marquée par des mortalités particulièrement élevées dans le Bassin d'Arcachon affectant l'ensemble des origines de naissains et des trois classes d'âge. Ces résultats impactent négativement les rendements d'élevage de ce bassin, bien que la croissance semble être positivement influencée par la réduction de l'effectif des cheptels. En première et seconde année d'élevage, les gains de poids sont assez hétérogènes entre les différents bassins de production, avec de meilleures performances sur les naissains pour le bassin normand, puis des rendements plus élevés en 2^{ème} année pour le bassin méditerranéen. En termes de mortalité, quel que soit l'âge des huîtres, les plus faibles ont été relevées en Normandie et dans les Pays de la Loire. La Méditerranée et le Bassin d'Arcachon en particulier sont les bassins de production ayant subis le plus de pertes. Le Bassin de Marennes-Oléron a quant à lui été impacté par de la mortalité plus ou moins importante selon l'origine des lots et les classes d'âge. De manière générale, les mortalités sur les naissains ont été plus importantes en 2025 comparativement à l'année précédente³. Cependant, pour les huîtres en seconde et troisième année du cycle de production les mortalités ont diminué, se rapprochant des valeurs observées en 2023⁴.

³ Barbier P., Béchade M., Blin J.L., Glize P., Lancelot T., Moal S., Saunier A. (2025) Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissains d'huîtres creuses (Projet SIPEN National) - Rapport intermédiaire – Année 2024. Pour les centres techniques régionaux : CAPENA, CEPRALMAR, SMEL, SMIDAP

⁴ Barbier P., Béchade M., Blin J.L., Glize P., Lancelot T., Moal S., Saunier A. (2024) Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissains d'huîtres creuses (Projet SIPEN National) - Rapport intermédiaire – Année 2023. Pour les centres techniques régionaux : CAPENA, CEPRALMAR, SMEL, SMIDAP

En troisième année d'élevage, les résultats des productions normandes sont systématiquement supérieurs à ceux des élevages néo-aquitains, se traduisant en particulier par de meilleures performances de croissance, une bonne survie et donc des rendements plus élevés. Néanmoins, le rendement des lots méditerranéens en seconde année d'élevage (huîtres marchandes) est plus important que leurs homologues normands de troisième et dernière année d'élevage.



Pierrick Barbier Réfèrent scientifique p.barbier@cape-na.fr	CAPENA Oléron Prise de Terdoux, 17480 La Château d'Oléron T : 05 46 47 51 93 www.cape-na.fr
Marion Béchade Chargée de mission Aquaculture et Environnement m.bechade@cape-na.fr	CAPENA Arcachon Port de la Barbotière, 33470 Gujan-Mestras T : 05 57 73 08 45 www.cape-na.fr
Elise Lacoste Chargée de mission Aquaculture elacoste@cepralmar.org	CEPRALMAR Maison Régionale de la Mer, 2 quai Philippe Régy, 34200, Sète T : 04.99.02.02.30 www.cepralmar.org
Jean Louis Blin Responsable pôle Cultures Marines jlblin@smel.fr	SMEL 33 rue du banc du nord, 50560 Blainville sur mer T : 02 33 76 57 74 www.smel.fr
Suzy Moal Technicienne aquacole smoal@smel.fr	SMEL 33 rue du banc du nord, 50560 Blainville sur mer T : 02 33 76 57 77 www.smel.fr
Alice Saunier Conseillère aquacole alice.saunier@smidap.fr	SMIDAP 3 rue Célestin Freinet, Bât B Sud, 44200 Nantes T : 02.40.89.61.37 www.smidap.fr